

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES PLAN D'ÉTUDES DU PILIER SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Plus que jamais, la communication joue un rôle central dans l'élaboration de nos destins individuels et sociétaux. Cette formation en Sciences de l'information et de la communication (SIC) se situe au croisement de nombreuses disciplines et les outils d'analyse des processus communicationnels sont empruntés aussi bien à la linguistique, aux sciences cognitives qu'aux sciences sociales.

A côté de ces apports théoriques, les SIC visent à proposer des enseignements ancrés dans différents types de pratiques communicationnelles contemporaines. Créer des contenus digitaux, rédiger des textes persuasifs, analyser la communication audiovisuelle et publicitaire et maîtriser le droit de la communication constituent des compétences importantes qui font l'objet de nombreux enseignements et travaux pratiques. En fin de cursus, l'accent est mis sur l'analyse de l'argumentation, de la persuasion, de la manipulation et la compréhension des mécanismes de diffusion des représentations collectives.

Actuellement, une part importante des étudiant-e-s reçu-e-s par l'Académie du journalisme et des médias (Master UniNE) ont intégré le pilier principal en Sciences de l'information et de la communication dans leur bachelor.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Sciences de l'information et de la communication peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS.

L'enseignement est agencé en modules : les Modules 1 et 2 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils constituent le pilier minimal et doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude. Le pilier secondaire est constitué de cinq modules. Le pilier principal comprend six modules.

Les piliers secondaire et principal proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIER MINIMAL, SECONDAIRE ET PRINCIPAL

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Fondements des sciences de l'information et de la communication	18
Module 2	Communication professionnelle 1	12
Total		30

Le **Module 1** est constitué de trois enseignements :

- un cours d'introduction à la discipline des sciences de l'information et de la communication, accompagné de travaux pratiques (6 + 3 ECTS), validés par un examen écrit ;
- un cours d'introduction à la linguistique de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un enseignement sous forme de lectures dirigées à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 2** comprend deux enseignements :

- un cours d'introduction au cadre juridique de la communication de 6 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours-séminaire sur les médias digitaux à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Fondements des sciences de l'information et de la communication	18
Module 2	Communication professionnelle 1	12
Module 3	Communication et société 1	9
Module 4	Compétences transversales 1	9
Module 5	Discours et communication verbale	12
ou		
Module 6	Communication professionnelle 2	12
Total		60

Les **Modules 1 et 2** sont ceux du pilier minimal décrits plus haut.

Le **Module 3** est constitué de deux enseignements :

- un cours d'approfondissement de sociologie cognitive accompagné de travaux pratiques à 6 ECTS validés par une évaluation interne notée ;
- un cours-séminaire sur la communication à l'ère digitale de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 4** comprend deux enseignements :

- un cours d'introduction à la statistique de 6 ECTS validé par un examen écrit ;
- un enseignement transversal optionnel de 3 ECTS.

Le **Module 5** est constitué de deux enseignements :

- un cours d'approfondissement sur les mécanismes cognitifs impliqués dans la communication linguistique de 6 ECTS validé par un examen oral ;
- un cours d'approfondissement d'analyse du discours de 6 ECTS validé par un examen écrit.

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans le pilier Sciences du langage, ce dernier enseignement doit se valider dans le pilier Sciences du langage. Les étudiant-e-s concerné-e-s remplacent donc ce cours en SIC par un ou deux enseignement(s) optionnel(s) au choix dans la liste des enseignements transversaux de la Faculté, pour un total de 6 ECTS.

Le **Module 6** comprend deux cours-séminaires optionnels au choix de l'étudiant-e, consacrés aux enjeux contemporains et appliqués de la communication, pour un total de 12 ECTS. Ces cours-séminaires consistent en 6 ECTS chacun et sont validés par des évaluations internes notées.

L'étudiant-e peut choisir entre le **Module 5** et le **Module 6**. Cela implique que si l'étudiant-e est en échec définitif dans le module choisi, elle ou il a encore la possibilité de le remplacer par l'autre module.

Pilier principal (90 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Fondements des sciences de l'information et de la communication	18
Module 2	Communication professionnelle 1	12
Module 3	Communication et société 2	15
Module 4	Compétences transversales 2	15
Module 5	Discours et communication verbale	12
Module 6	Communication professionnelle 3	18
Total		90

Les **Modules 1 et 2** sont les mêmes que ceux décrits plus haut dans le pilier minimal.

Le **Module 3** est constitué de trois enseignements :

- un cours d'approfondissement accompagné de travaux pratiques de sociologie cognitive à 6 ECTS validés par une évaluation interne notée ;
- un cours-séminaire sur la communication à l'ère digitale de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée.
- un séminaire optionnel au choix de l'étudiant-e consacré aux méthodologies d'investigation propres aux sciences de l'information et de la communication de 6 ECTS, validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 4** comprend :

- un cours d'introduction à la statistique de 6 ECTS validé par un examen écrit ;
- des enseignements transversaux optionnels au choix de l'étudiant-e, pour un total de 9 ECTS.

Le **Module 5** est décrit plus haut dans le pilier secondaire.

Le **Module 6** comprend trois cours-séminaires optionnels au choix de l'étudiant-e, consacrés aux enjeux contemporains et appliqués de la communication, pour un total de 18 ECTS. Ces cours-séminaires consistent en 6 ECTS chacun et sont validés par des évaluations internes notées.

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - décrire les mécanismes cognitifs et sociaux influençant le changement d'opinion ;
 - distinguer les différents courants interdisciplinaires fondant les sciences de l'information et de la communication ;
 - identifier les méthodologies contemporaines d'investigation de la communication linguistiques et expérimentales-cognitives ;
 - expliquer les schémas d'influence sociale déterminés par les technologies de l'Internet ;
 - expliquer les stratégies de communication interne et externe, de publicité et de marketing ;
 - distinguer les aspects légaux de la communication et du droit à l'image.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - mettre en œuvre des stratégies efficaces d'analyse des dispositifs de communication et d'information dans l'espace public ;
 - expliquer les facteurs d'influence sociale et interindividuelle dans le monde contemporain et leurs sous-bassements cognitifs.
3. Capacité de former des jugements :
 - prédire les effets d'actes de communication médiatisés dans l'opinion publique ;
 - définir les biais à l'œuvre dans la communication ;
 - tester les aspects qualitatifs d'actes de communication.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - formuler des recommandations pour la résolution de problèmes liés à la communication institutionnelle ou publique en se fondant sur la littérature scientifique en sciences de l'information, sciences de la communication et sciences cognitives ;
 - expliquer des concepts ou des résultats de recherche dans le domaine de la communication de manière accessible et utilisable.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - synthétiser des démarches en provenance de plusieurs disciplines en vue de son propre développement intellectuel et scientifique ;
 - identifier ses besoins de formation autonome et entreprendre les démarches nécessaires pour y parvenir.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

<i>Type d'enseignement</i>			<i>Définition/Contenu</i>	<i>Crédits</i>	<i>Evaluation</i>
Cours	Cours d'introduction	C	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Notions introductives et culture générale	3 ou 6 ECTS	Examen écrit ou évaluation interne notée
	Cours de spécialisation		Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière avancée Approfondissement de certains thèmes et sujets	6 ECTS	Examen écrit ou oral
	Cours-séminaire		Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière et à l'application des éléments théoriques et méthodologiques Notions introductives et travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	3 ou 6 ECTS	Evaluation interne notée
	Cours + travaux pratiques			6 ou 9 ECTS	Examen écrit ou évaluation interne notée
Lectures dirigées		L	Travail autonome de lecture, discussion d'ensemble et/ou d'activité en groupe Travail individuel et/ou en groupes sur un ensemble déterminé d'ouvrages ; compte-rendu critique	6 ECTS	Evaluation interne notée
Séminaire		S	Enseignement consacré à l'application des éléments théoriques et méthodologiques, lieu propice d'échanges et de discussions Discussion d'ensemble et travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	6 ECTS	Evaluation interne notée